

Notre combat pour la régulation

REMÉDIER À LA POLITIQUE ULTRA-LIBÉRALE, UNE URGENCE POUR LES PRODUCTEURS

La fin des quotas laitiers a montré les conséquences désastreuses d'une politique ultra-libérale sans régulation des marchés et des productions : chute des prix, disparition des fermes, inefficacité des aides coûteuses en argent public... **La régulation n'est pas un frein à la production** mais un outil de stabilité des marchés, et donc des prix.

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RESPONSABILISATION FACE AU MARCHÉ (PRM)

Le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) a été élaboré par l'European Milk Board (EMB) et a inspiré le programme de réduction volontaire de la production mis en place en Europe fin 2016. Sa mise en route a malheureusement été tardive et partielle, et les résultats de son application auraient donc pu être bien meilleurs. **Il n'est pas un outil de gestion des crises a posteriori mais d'anticipation.**

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

L'Observatoire européen (Milk Market Observatory) doit rapidement devenir **une Agence européenne de surveillance et de régulation** pour assurer la gestion du PRM et du fonds de régulation qui l'accompagne.

A partir d'une année de référence, est déterminé un indice 100, indice pour lequel les prix versés aux producteurs couvrent les coûts de production.

A indice 100, le marché peut être qualifié de stable et aucune intervention n'est nécessaire.

Si l'indice passe sous les 100 points, le PRM est activé et se met en place un **système de bonus/malus** (pénalités prélevées chez les éleveurs ne réduisant pas la production et reversées à ceux qui la réduisent).

L'Agence européenne optimise l'ajustement des volumes en donnant à chaque pays des consignes très claires (au Cniel et aux AOP pour la France).

La section Lait



Véronique Le Floch
Éleveuse dans le Finistère
Reponsable de l'OPL
Secrétaire générale de la CR



« Il est dommage que beaucoup d'éleveurs se laissent encore bernier par le "produire plus" et se laissent ainsi emporter par les non-sens d'un système voué à l'échec.

A l'OPL de la CR, nous prenons les problèmes à la racine, à partir de nos expériences personnelles, et pas seulement à partir de données abstraites. Notre objectif est clair : permettre à chaque éleveur laitier de vivre dignement de sa production ! »

L'EUROPEAN MILK BOARD

21 organisations - 16 pays - Plus de 120 000 éleveurs

- ▶ Porter le combat au niveau européen pour imposer une politique de régulation durable
- ▶ Assurer la durabilité de la production laitière en Europe
- ▶ Maintenir une production laitière dans chaque région
- ▶ Défendre la spécificité européenne face à des accords de commerce internationaux déséquilibrés

www.europeanmilkboard.org

Coordination Rurale Organisation des producteurs de lait

11 avenue Lafayette - 63120 COURPIERE

Animateur : Nicolas Coudray
Tél : 04 73 53 10 89 - Mobile : 06 84 92 17 62
E-mail : opl@producteurs-lait.com



OPL



Lait



Marie-Claire Bayeul
Éleveuse en Seine-Maritime



Producteurs, soyez aussi prod'acteurs !

- Pour une réelle régulation du marché
- Pour une juste répartition des marges
- Pour le maintien des fermes et de leur diversité sur l'ensemble du territoire

Le lait est vital,
le prix aussi !

En France

Plus de 63 000 fermes laitières
250 000 emplois

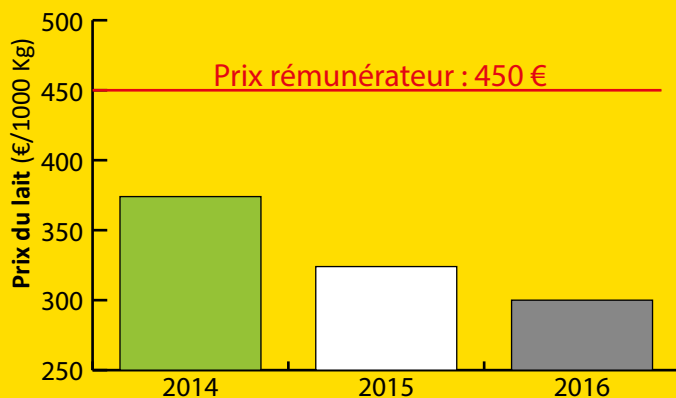
27,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires annuel n'incluant pas l'ensemble des valorisations non alimentaires (cosmétiques par exemple)

LE LAIT EST VITAL POUR TOUS :

- ▶ il est un aliment fondamental de notre alimentation et surtout de celle de nos enfants,
- ▶ il participe à l'économie des régions rurales de l'Europe,
- ▶ sa production est essentielle à l'aménagement des territoires.

Prix du lait payé aux producteurs en Europe



Sources : Source FranceAgriMer : prix réel payé aux producteurs en moyenne nationale, tous laits de vache confondus

LE PRIX EST VITAL POUR NOUS :

- ▶ le prix payé à l'éleveur doit couvrir le coût de production,
- ▶ il doit permettre à l'éleveur de vivre de son travail,
- ▶ 1/3 des exploitations laitières ont disparu en 15 ans.

Notre projet pour l'élevage laitier

INSTAURER UNE CONTRACTUALISATION INCLUANT LES COÛTS DE PRODUCTION

Les contrats proposés par les laiteries sont très souvent désavantageux pour les éleveurs : ils doivent s'engager par avance à produire une quantité estimée, sans garantie de prix minimum, mais sous la menace permanente de pénalités.

Afin qu'ils jouent un rôle de sécurisation des relations commerciales et de l'approvisionnement, l'OPL milite pour que les contrats prennent en compte les coûts de production, ce que la loi Sapin II ne fait que partiellement.

CRÉER DES ASSOCIATIONS D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS (ASSOP)

Pour nous, les OP doivent être indépendantes et inscrites dans un cadre juridique incluant les coopératives (qui représentent plus de la moitié du lait livré en France). Afin de garantir l'équilibre des devoirs et des droits tout en conservant l'autonomie de chacun de ses membres, l'OPL souhaite le **regroupement des OP et des coopératives au sein d'une seule association d'organisations de producteurs** (Assop) par bassin laitier, soit neuf à l'échelle du territoire national.

Pour l'heure, seuls les trois *France Milk Boards* se battent pour défendre équitablement leurs producteurs adhérents, la plupart des autres OP étant liées à leur laiterie.

AIDER LES JEUNES À S'INSTALLER

Il est fondamental de **soutenir les fermes** et de **motiver les installations** par une politique de garantie d'un certain niveau de prix à la production, assurant ainsi un **revenu décent aux jeunes éleveurs et donc une capacité à investir**. L'équilibre social et environnemental de chacune de nos régions en dépend !



DONNER UN RÔLE NOUVEAU AU CNIEL

L'OPL de la CR est entrée au Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) en 2016.

Nous voulons participer pleinement à son travail de **modernisation des indicateurs interprofessionnels utilisés pour la fixation du prix du lait**.

Nous proposons également que le Cniel soit moteur dans l'articulation entre les AOP et les instances européennes, et **acteur d'une régulation de la production dans l'intérêt de toute la filière**.

ASSURER UN PRIX RÉMUNÉRATEUR POUR LES PRODUCTEURS

450 euros / 1 000 litres

La meilleure assurance pour les producteurs : le prix !

Le transfert des aides PAC pour alimenter des fonds assurantiels soi-disant destinés à assurer un prix aux producteurs sont un puits sans fond duquel les producteurs ne tireront rien.

A partir de nombreuses analyses et études économiques, l'OPL est arrivée au calcul d'**un prix moyen rémunérateur de 450 euros pour 1 000 litres**.

Dans son rapport 2016 au Parlement, l'Observatoire de la formation des prix et des marges écrit : « **L'ensemble des produits (lait, veaux, vaches de réforme et subventions d'exploitation) ne permettent plus la couverture des charges, quel que soit le système. La rémunération de main-d'œuvre non-salarié n'est plus que de 0,7 à 0,8 SMIC** ».

Le rapport mentionne également que le prix moyen du lait en 2015 (0,34 €/l) selon le Réseau d'information comptable agricole (Rica) « **était inférieur de 10 centimes par litre au prix qui aurait assuré la rémunération des producteurs aux standards habituellement retenus** ».

Les données économiques de 2016 ne devraient pas permettre de réduire cette différence...

Retrouvez l'ensemble
de notre projet sur le site Internet :
www.coordinationrurale.fr